

DECLARATION DE DEPLACEMENT EN MER

(Pour renseigner informatiquement l'imprimé, utiliser la fonction « **Remplir et signer** »)

Nom du navire :

Numéro d'immatriculation du navire :

Pavillon :

Identité du capitaine :

Numéro de téléphone portable :

Motif (résumé)⁽¹⁾ :

Date appareillage :

Date arrivée :

Itinéraire prévu⁽²⁾ :

(1) conformément aux motifs exposés aux articles 2 et 5 du présent arrêté.

(2) préciser les villes/communes (+ pays si étranger). **Rappel : la navigation doit s'effectuer de manière continue et rapide. Le mouillage est autorisé dans le respect de la réglementation en vigueur.**

Sans réponse de l'autorité maritime dans le délai de 72 heures (jours ouvrés) le mouvement sera considéré comme autorisé